



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DU VAR

CDEN

Toulon, le vendredi 10 avril 2020

Notre liminaire s'adressait à M. Le Préfet. M. Le Préfet est absent de ce CDEN.

Il y a aujourd'hui un ordre du jour explicite, celui en-tête des emails de convocation que nous avons reçus. Il y en a un autre, implicite mais incontournable, notamment à travers les modalités de ce CDEN. En effet, nous aurions profité de voir Monsieur le Préfet pour le questionner sur la protection des fonctionnaires de l'Etat face au Covid-19.

Sur les moyens de la rentrée, la CGT Educ'Action dénonce le fait que même si le P/E (nombre de professeurs pour 100 élèves) est censé augmenter dans le Var entre 2019 et 2020 pour passer de 5,30 à 5,35... il reste néanmoins catastrophique et les écarts se maintiennent avec le P/E moyen au niveau national qui passe entre 2019 et 2020 de 5,64 à 5,69. Il faudrait près de 400 postes supplémentaires pour que le P/E du Var rattrape la moyenne nationale. Or, nous en sommes loin avec les 43 postes supplémentaires qui sont dévolus au Var pour la rentrée 2020 sur les 97 postes en plus pour l'Académie de Nice. Alors même que ces moyens neufs pour la rentrée ont été abondés récemment par le ministère à la faveur d'une des interventions télévisées de notre ministre -quelle étonnante façon d'administrer d'ailleurs, cela montre une fois encore que les objectifs politiques de notre Ministère ne sont jamais des démonstrations de générosité de la puissance publique mais se financent toujours au détriment des conditions de travail du plus grand nombre !

Bien évidemment la CGT Educ'Action est favorable à la réduction de nombre d'élèves en Grandes Sections, en REP, en REP+ et maintenant les mesures au titre de la ruralité. Toutefois, dans l'austérité, nous déplorons que ces dotations se répartissent au détriment d'autres classes ou d'autres niveaux. Par redéploiement. Il y a des classes dans le département qui sont à plus de 30 élèves, il y a des écoles qui ont des moyennes de 28 ou 29 élèves par classe, enfin il y a des circonscriptions qui sont à plus de 25 élèves de moyenne par classe, alors que la moyenne nationale est à 24,3 élèves en maternelle et 22,7 en élémentaire ! Les collègues qui travaillent en dehors des dispositifs cités avant souffrent de se sentir abandonnés. Bref c'est toujours la même mascarade de gestion de la pénurie qui continue au détriment des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des enseignants.

Hier en CTSD, fidèlement à nos convictions et à notre combat pour l'école Publique, la CGT Educ'Action a voté contre la proposition de carte scolaire. Et comment pourraient-ils en être autrement après ce que nous venons de décrire ? Il n'est pas question pour nous de transiger avec cette logique d'austérité. Et pour ceux qui parmi vous s'interroge sur la position de la CGT, je vais vous donner un indice. Nous voterons pour la carte scolaire, le jour où les moyens seront suffisants et où les organisations syndicales et les services de gestion pourront avoir un dialogue sur la meilleure façon d'organiser la rentrée et non pas sur la moins mauvaise façon de le faire.

Sur la crise sanitaire que nous traversons. Nous voulions poser nos questions à M. le préfet, puisque celles obtenues pour le moment auprès de notre ministère ne sauraient être satisfaisantes du point de vue sanitaire. Ces questions sont valables pour aujourd'hui, pour nos collègues volontaires pour garder les filles et fils de soignants, pour nos collègues ATSS qui ne sont pas en télétravail, pour nos collègues personnels de direction, pour tous ceux qui doivent retourner sur leur lieu de travail. Pour plus tard, lorsqu'après les vacances nous serons peut-être toujours confinés. Pour plus loin quand le déconfinement deviendra une réalité. En effet, depuis notre « entrée en guerre contre le virus » nous sommes entrés dans une espèce de temps indéfini de non-droit à la santé pour les personnels de l'éducation nationale.

Certes c'est généralisé, en particulier à l'hôpital, les employeurs publics ne sont pas à la hauteur de leurs obligations. Dans l'éducation nationale, l'Etat laisse les personnels s'exposer « volontairement » au virus et sans protection, au péril de leur vie et de celles de leurs proches.

Des adultes se relaient jour après jour auprès de jeunes enfants. Ce qui veut dire que toutes ces personnes sont pendant une journée entière dans des locaux utilisés par d'autres la veille. C'est un facteur de propagation du virus. Que disent, explicitement, les autorités sanitaires concernant ces « roulements » de volontaires ? Quelles conditions de protection garantissez-vous aux enfants et aux adultes ?

Allez-vous mettre en place des tests avant la prise de service tant pour les adultes que pour les enfants ? D'autant qu'il est probable que le périmètre du public que l'on doit accueillir augmente ces prochains jours.

Quels équipements de protection individuelle allez-vous fournir ?

Envisagez-vous de faire désinfecter les locaux chaque jour ?

Et en envisageant le déconfinement, à quelles conditions pourrait-il se produire ? Les tests systématiques sont à réaliser, toutes les mesures de protections pour les personnels et les usagers doivent-être prises. Et nous demandons toutes les protections, c'est-à-dire celles qui préservent réellement la santé des personnels et des usagers, pas celles que le gouvernement entend préconiser en considérant prioritairement la pénurie de ressources dans laquelle les politiques néo-libérales et anti services-publics nous ont plongés.

Olivier GERARD
Co-secrétaire général de la CGT Educ'Action du Var